

L'écho communal

Administration Communale d'Aubange

N°29 Mars 2013



Commune d'Aubange
Sept visages, une volonté





L'Echo Communal
Mars 2013

Administration
Commune Aubange :
22 rue Haute
à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50

Editeurs responsables
François RITS

Rédaction
François RITS
Hervé SPOIDEN
et les intervenants :
institutions fédérales,
clubs et associations

Graphisme
Hervé SPOIDEN

Photos et illustrations
Hervé SPOIDEN
Banque d'images de la
Région Wallonne

Imprimeur
Imprimerie Lorgé



Editorial	3
Politique	
Le nouveau conseil communal	6
Le nouveau conseil du cpas	7
Santé	
La maison de la santé Bellevue	8
Site Bellevue	9
ID-Reçues... Service Accueil et Prévention	10
Appel à candidats afin de siéger au Conseil Consultatif des Aînés	11
Mobil'Aînés 	11
Zone de police	
Un nouveau bâtiment pour la zone de police	12
Vos inspecteurs de proximité	12
Environnement/Propreté	
Feux de jardin et incinération sauvage des déchets	15
Au parc à conteneurs L'AIVE vous offre du compost	17
L'écopasseur = confort et énergie du logement 	18
Les jeunes entreprennent	
Une mini entreprise écologique	19
WALLY-WATCH, La mini-entreprise de l'Athénée d'Athus	19
Les Etincelles d'Athus asbl	19
Bibliothèque	
La nouvelle bibliothèque Hubert Juin 	20
Culture / Evénement	
Programmation 1 ^{er} semestre 2013 du Centre Culturel d'Aubange	22
Agence de Développement Local	
L'ADL, une clé pour optimiser le développement de la commune	23
Enseignement / Jeunesse	
Les services de l'ONE en commune d'Aubange	24
Echec à l'échec scolaire	25
Chemins de randonnée	
Chemin transfrontalier des mines de fer 	26
Activités du centre sportif local	
Marche nordique / nordicwalking	28
Stages Sportifs de Pâques organisés par le Centre Sportif Local Aubange	29
Je Cours Pour Ma Forme 	30
Etat civil	32
Agenda des manifestations	34
Energie	
Comment signaler une panne d'éclairage public à Ores ?	35

**RÉSERVEZ
VOTRE
PUBLICITÉ
DANS LE
BULLETIN
COMMUNAL
D'AUBANGE :**

Eppe Nicolas
Imprimerie Lorgé
tél. : +32 63 21 50 56
Gsm : +32 496 55 91 69
nicolas.eppe
@lorge.eu

SERVICES COMMUNAUX OUVERTS LE SAMEDI

Urbanisme : Permanence le samedi de 9 à 11H30.
Adresse : 22 rue Haute, 6791 Aubange (Athus)

Population : Permanence le samedi de 9 à 11h.
Adresse : 22 rue Haute, 6791 Aubange (Athus).

 **Nouveau !**

Passeport et permis de conduire :
Permanence les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedi du mois de 9 à 11h.
Adresse : 38 rue Haute, 6791 Aubange (Athus).

**Début avril, déménagement du service Passeport et Permis de conduire au
22 rue Haute (population, état-civil).**



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Que le temps passe vite... Le 14 octobre 2012, avaient lieu les élections communales. Les électeurs ont rendu leur verdict.



Le 3 décembre dernier, le nouveau collège des Bourgmestre et Echevins a été installé dans ses fonctions ainsi que l'ensemble des Conseillers communaux.

Je puis vous assurer que j'ai pris la mesure de la responsabilité qui sera la mienne au cours des six années à venir. Les quatre mois écoulés depuis le dimanche des élections m'ont fait prendre plus précisément conscience de l'étendue de la tâche qui m'attend et de l'investissement personnel que la gestion de la Commune exigera.

Si je suis à la fois fière et honorée d'entrer dans l'histoire de notre Commune, comme étant la première femme à accéder au poste de Bourgmestre, j'exerce aujourd'hui mes fonctions en pleine lucidité. Je connais les défis à relever et je veux les affronter sans optimisme naïf ni pessimisme résigné. **C'est avec beaucoup d'humilité mais avec une grande détermination que je veux faire évoluer notre Commune sur le plan de la sécurité, la faire progresser sur les plans économique, social, environnemental, culturel et sportif et ainsi améliorer la qualité de vie de tous nos concitoyens.**

J'agirai pour que le dialogue se réinstalle entre les habitants, le bourgmestre et son équipe municipale. Je soutiendrai les actions menées par tous les mouvements associatifs, ceux qui créent du lien social et favorisent l'entraide. Je serai également à l'écoute de ceux qui visent à dynamiser l'activité commerciale et à promouvoir l'emploi.

La mission que les électeurs m'ont confiée, je souhaite qu'elle soit **partagée**. Même si un bourgmestre peut concentrer beaucoup de pouvoirs entre ses mains, même s'il peut s'ériger en autocrate, même s'il peut penser pouvoir résoudre seul tous les problèmes, ce n'est pas la conception que j'ai de la fonction.

Le bourgmestre doit être l'animateur d'une équipe. Il doit savoir écouter ses échevins et ses conseillers communaux, exploiter leurs compétences. Il doit pouvoir s'appuyer en toute confiance sur une administration et des services dévoués et expérimentés.

Notre Commune est un territoire de contrastes : ici, aux portes du Grand-Duché de Luxembourg, nous savons ce que signifient les difficultés et les inégalités, les souffrances même, trop souvent. Elles ne manquent pas et ce serait absurde de les nier; il nous suffit de marcher dans certaines rues pour comprendre ce qui est encore à faire en matière de sécurité, d'aménagement du territoire, de sensibilisation à l'environnement, d'intégration et d'éducation notamment.

Il suffit de parler avec nos concitoyens pour mesurer l'immensité et la diversité de leurs attentes et surtout leur inquiétude face à l'insécurité qui touche certains de nos quartiers où l'autorité de la police est parfois bafouée.

A titre personnel, je suis particulièrement sensible aux injustices, à la souffrance, aux violences quelles qu'elles soient. Je déplore les inégalités face à la santé, la pauvreté qui frappe des couches sociales de plus en plus larges, le déficit de formation et les difficultés scolaires qui marginalisent les jeunes, les conduisent au chômage et à l'exclusion et qui les exposent à toutes les dérives.



Il y a aussi le trop lourd tribut que nous payons à une crise financière dont les victimes ne sont pas les responsables. Cette crise qui compromet l'équilibre des finances communales exigera toute notre vigilance et notre créativité pour rechercher des solutions les moins pénalisantes pour les Aubangeois.

Comme je l'ai dit à mes colistiers, au soir de l'élection, l'exceptionnelle confiance que nous ont témoignée nos concitoyens et leurs attentes nous font obligation à tous, et à moi en particulier, de nous montrer plus exigeants vis-à-vis de nous-mêmes, en faisant preuve de persévérance, de constance et de solidarité.

J'assumerai ma fonction dans la loyauté la plus totale à l'égard de chacun, en faisant tout pour être à la hauteur de ma seule ambition, celle de servir tous les Aubangeois.

Véronique BIORDI-TADDEI
Bourgmestre

Nouveau !

PERMANENCES AUX CITOYENS DE MME LE BOURGMESTRE,
Hôtel de Ville, 22 rue Haute, 6791 Athus. De 9h30 à 12h00 sans rendez-vous

**LES SAMEDIS : 16 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 6 juillet, 31 août, 28 septembre,
26 octobre, 23 novembre, 21 décembre 2013.**

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Mise à disposition du citoyen, d'un formulaire par lequel il pourra exprimer ses griefs ou son degré de satisfaction à l'occasion de ses contacts auprès de l'administration. Ce formulaire est disponible à l'accueil de la Maison Communale, 22 rue Haute, 6791 Athus ou sur le site de la Commune, pages d'accueil www.aubange.be.

**POUR LES DÉPARTS EN VACANCES À L'ÉTRANGER,
NE COMMANDEZ PAS VOS CARTES D'IDENTITÉS AU DERNIER
MOMENT ! LE PRIX EXPLOSERAIT !**

Ex. : Procédure Normale = **17€** < > Procédure très urgente = **118€**

Nouveau !

*N'oubliez pas non plus de vous munir d'une Kids-ID
pour les enfants de moins de 12 ans lors de
vos déplacements en Europe.*



Prix des cartes d'identité et des titres de séjour à partir du 1/04/2013

Suite à une **décision du Service public fédéral Intérieur**, le prix des documents d'identités (cartes électroniques) délivrés par l'Administration communale augmentera dès ce 1^{er} avril 2013. Voici les nouveaux tarifs qui seront appliqués.

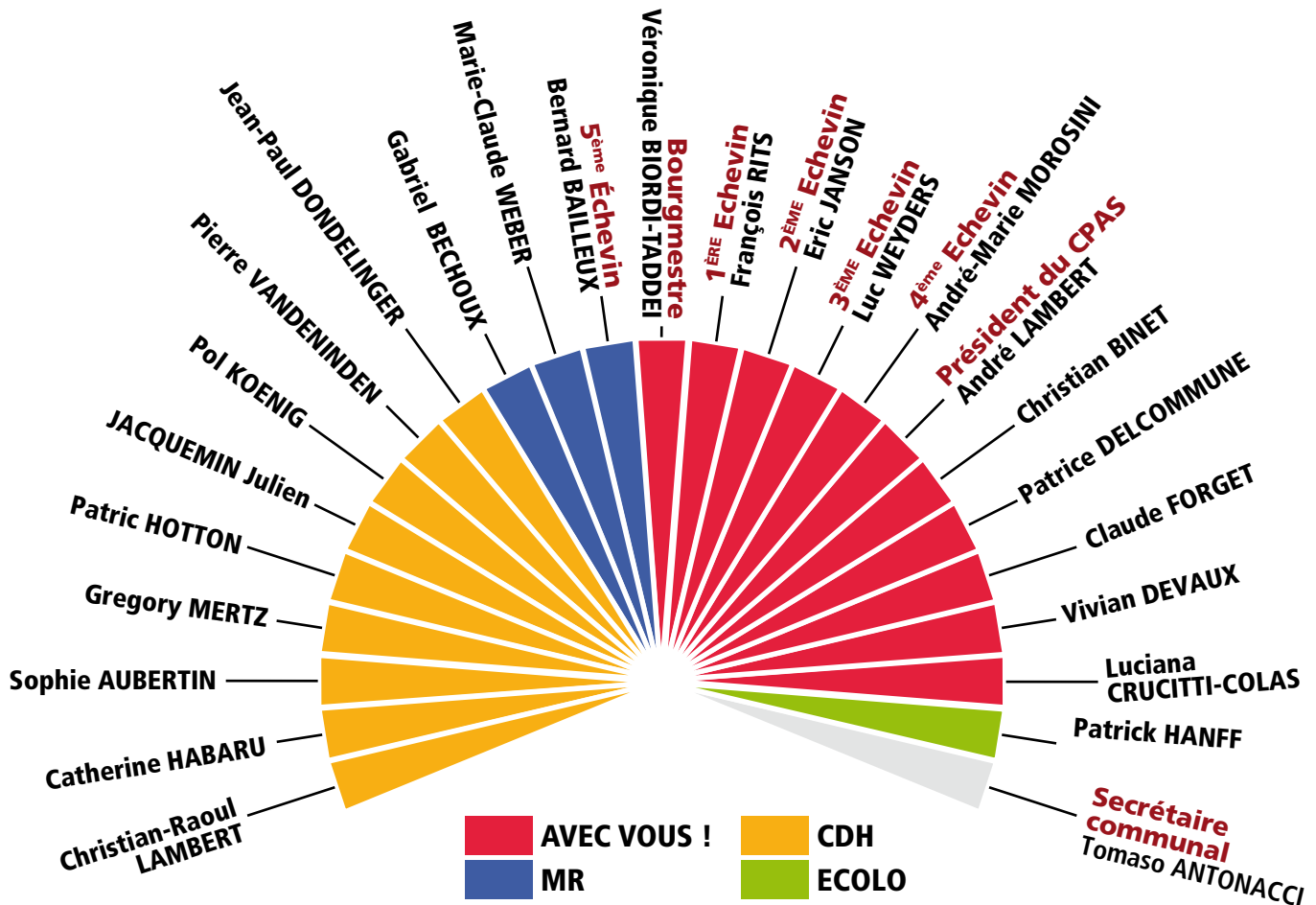
	Procédure normale	Procédure urgente (carte livrée dans les 3 jours ouvrables)	Procédure très urgente (carte livrée dans les 2 jours ouvrables)
Cartes d'identité	17 €	118 €	182 €
Titres de séjour	17 €	118 €	182 €
Cartes pour enfants jusqu'à 12 ans	6 €	111 €	175 €



LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL



1^{er} rang en bas de gauche à droite : Luc WEYDERS, Eric JANSON, François RITS, Tomaso ANTONACCI SECRÉTAIRE COMMUNALE, Véronique BIORDI-TADDEI **BOURGMESTRE**, Luciana CRUCITTI-COLAS, André LAMBERT, André-Marie MOROSINI, Bernard BAILLEUX, Gabriel BECHOUX. **2^{ème} rang de gauche à droite :** Sophie AUBERTIN, Catherine HABARU, Gregory MERTZ, Patrick HOTTON, Jean-Paul DONDELINGER, Christian-Raoul LAMBERT, Guy DEWIT, Patrice DELCOMMUNE, Claude FORGET, Christian BINET, Marie-Claude WEBER, Vivian DEVAUX, Patrick HANFF. **3^{ème} rang de gauche à droite :** Pierre VANDENINDEN, Julien JACQUEMIN, Pol KOENIG.



COLLÈGE COMMUNAL

BOURGMESTRE Véronique BIORDI-TADDEI **AVEC VOUS !**

Attributions : Affaires générales, affaires juridiques, personnel, police, sécurité, tranquillité et salubrité publique, service incendie, intérêts européens et transfrontaliers, cultes, logement (en transversalité avec Monsieur MOROSINI), intercommunales, tutelle CPAS.

Adresse : 3 rue des Jardins, 6791 Athus, tél. : (Hôtel de Ville, le matin) : + 32 (0)494 48.70.21, bourgmestre@aubange.eu

1^{ÈRE} ECHEVIN François RITS **AVEC VOUS !**

Attributions : Finances, enseignement, culture, tourisme, archives.

Adresse : 27 rue de la Motte, 6792 HALANZY, gsm : + 32 (0)479 90.90.52, rits-francois@hotmail.be



2^{ÈME} ECHEVIN Eric JANSON AVEC VOUS !

Attributions : Jeunesse, sports (clubs et salles) et loisirs, plaines de jeux, politique de la petite enfance.

Adresse : 4 rue du Coteau, 6791 ATHUS, GSM : +32 (0)479 90.90.51, eric-janson@hotmail.be

3^{ÈME} ECHEVIN Luc WEYDERS AVEC VOUS !

Attributions : Forêt et pêche, travaux, marchés publics, agriculture, propreté publique, patrimoine, électricité (travaux), cimetières (travaux), monuments et sites, eau, égouttage

Adresse : 15 rue de la Liberté, 6791 Athus, GSM : +32 (0)477 56.57.67, weyders_luc@hotmail.com

4^{ÈME} ECHEVIN André-Marie MOROSINI AVEC VOUS !

Attributions : Aménagement du territoire, urbanisme, rénovation urbaine et rurale, informatique, environnement, déchets, espaces verts, mobilité, transports, énergie, affaires économiques (en transversalité avec Monsieur BAILLIEUX), médiation – amendes administratives, logement (en transversalité avec Madame BIORDI).

Adresse : 160/21 rue de Rodange, 6791 Athus, GSM : +32 (0)479 90.90.53, info@morosini.com

5^{ÈME} ECHEVIN Bernard BAILLEUX MR

Attributions : Etat-civil, population, affaires électorales, festivités, fêtes foraines, marchés hebdomadaires, foires, cimetière (organisation - administration), associations patriotiques, p.m.e. industrie, classes moyennes, commerce (en transversalité avec Monsieur MOROSINI).

Adresse : 8 rue du Village, 6790 Aubange, tél. : + 32 (0) 63/42 46 86 ou + 32 (0) 63/ 37 11 02, bernardbailleux@hotmail.com

Président du CPAS André LAMBERT AVEC VOUS !

Attributions : Affaires sociales et familiales, hygiène et santé publique, soins de santé, troisième âge.

Adresse : 27 rue des Sorbiers, 6791 Athus, gsm : 0498 / 75.54.51, president.cpas@publilink.be

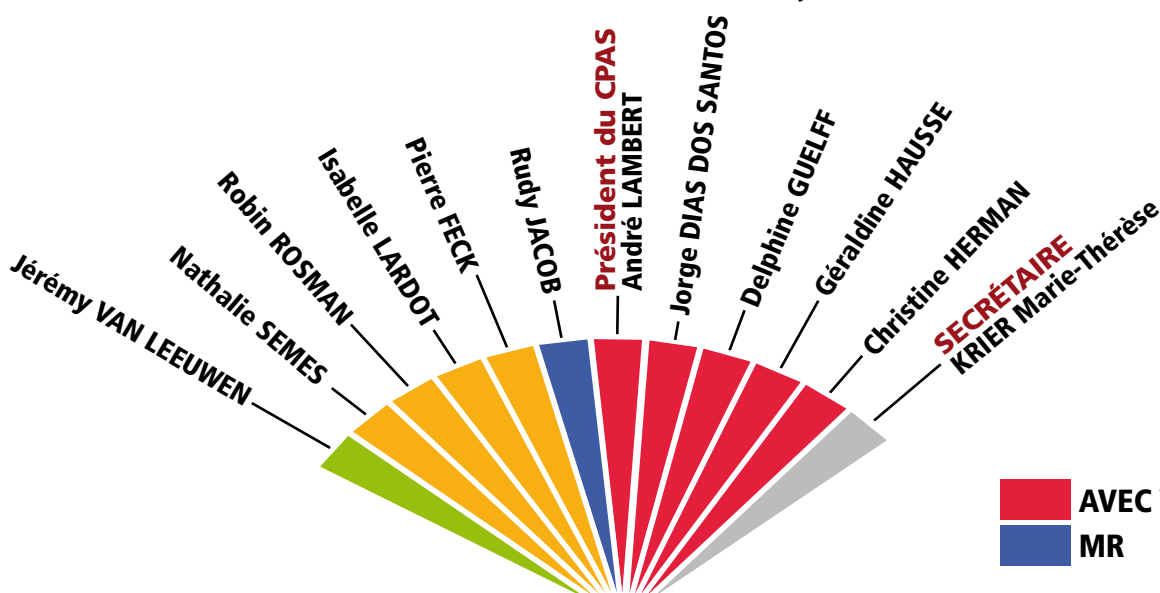
SECRÉTAIRE COMMUNAL Tomaso ANTONACCI

Adresse : Administration communale d'Aubange, 22 rue Haute, 6791 ATHUS, tél. : +32/ (0) 63 38 12 51, tomaso.antonacci@publilink.be

LE NOUVEAU CONSEIL DU CPAS



1^{er} rang en bas de gauche à droite : KRIER Marie-Thérèse, Véronique BIORDI BOURGMESTRE, André LAMBERT Président du CPAS, Pierre FECK. **2^{ème} rang de gauche à droite :** Rudy JACOB, Géraldine HAUSSE, Jorge DIAS DOS SANTOS, Delphine GUELFF, Christine HERMAN, Isabelle LARDOT, Nathalie SEMES, Jérémy VAN LEEUWEN, Robin ROSMAN



 AVEC VOUS !
 MR

 CDH
 ECOLO

Retrouvez plus d'informations sur : www.aubange.eu



LA MAISON DE LA SANTÉ BELLEVUE

Des services médicaux de proximité pour tous



Le projet de la Maison de la Santé a démarré début mai 2012 à l'initiative du CPAS d'Aubange, sur le site Bellevue, Avenue de la Libération 39—6791 ATHUS.

La maison de la santé a pour objectif d'offrir à la population des soins de médecine générale, soins infirmiers, kinésithérapie, nutrition et lutte contre les assuetudes (tabac, drogue, alcool).

LES ACTIVITÉS DE LA MAISON DE LA SANTÉ :

Accueil : l'accueillante oriente au mieux le patient et prend les rendez-vous avec les différents prestataires de soins.

Fonction curative :

- Des consultations de médecine générale sont assurées du lundi au vendredi (voir détails des horaires).
- Des soins infirmiers (injections, pansements, ...)
- Des prestations de kinésithérapie (orthopédie, pneumo, rhumato, ...)
- Des prises en charge en tabacologie, alcoologie et toxicomanie
- Assistante sociale

Fonction préventive :

Le patient peut bénéficier d'informations psycho-médico-sociales ; des conseils avisés lui seront prodigués pour améliorer sa santé. Des projets de santé communautaire seront mis en place, afin de développer une approche globale des problématiques de santé.

Pour quels patients ?

La Maison de la Santé travaille à l'acte, avec toutes les mutuelles et est accessible à tous les citoyens.



Services disponibles sur le site Bellevue

Prises de rendez-vous de 8h à 16h30 au : 063/37.20.90



MAISON DE LA SANTE

Médecine Générale :

Lundi : Docteur Dominique
Mardi : Docteur Vandevelde
Mercredi : Docteur Dominique
Jeudi : Docteur Michaëlis
Vendredi : Docteur Dominique

MATIN de 9h à 12h : consultations libres
APRES-MIDI sur rendez-vous,
Sauf le mardi : permanence de 11h à 13h

Médecin nutritionniste : Mme Nemitz Heike

Kinésithérapeute : Mr Thimothee Parnel

Conseiller en alcoologie : Mr Mertens Jean

Tabacologie : Mme Lafontaine Elodie

Accueillante : Mme Fautrat Annick

Infirmière : Mme Clairbois Roxane

**Psychologue et responsable du service
d'aide et prévention** : Mr Mathieu Michaël



POLYCLINIQUE :

(consultations sur rdv)

Orthopédie :

Mardi matin : Docteur Kinzinger
Mardi après-midi : Docteur Goguin
Jeudi matin : Docteur Stassen
Jeudi après-midi : Docteur Rush

ORL :

Vendredi matin : Docteur Robbe

Pédiatrie :

Mardi après-midi : Docteur Angonèse

Rhumatologie :

Mercredi après-midi : Docteur Pater

Prise de sang Vivalia :

De 7h30 à 9h30 du lundi au vendredi

Kinergie :

Kinésithérapeutes : Thimothee Parnel, Hansen
Hélène, Fentus Jonathan, Magnus Olivier au
063/37.20.88

Maison du diabète :

Lundi : Mme Kinet Ingrid diététicienne

Mardi : Mme Jacques Valérie Infirmière

Consultation sur rendez-vous au 084/41.10.00



ID-Reçues...

Service Accueil et Prévention

QUELS SONT LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION D'ALCOOL ? LES ACCIDENTS DE LA ROUTE ÉVIDEMMENT !



En Belgique, 796 personnes sont tuées sur la route chaque mois. **C'est aussi la première cause de mortalité des 15-24 ans**, sans compter les milliers de blessés graves. Or, l'alcool est en cause dans 30 % des accidents mortels de circulation. Le plus souvent, les conducteurs responsables de ces accidents sont des buveurs occasionnels.

Il suffit souvent d'une fête de famille, d'un pot ou d'une fête entre amis, chez soi ou dans un bar, d'une sortie en boîte...

L'alcool diminue les réflexes, la vigilance et la résistance à la fatigue.

Il perturbe la vision, l'estimation des distances et provoque un allongement du temps de réaction.

Son effet désinhibant amène à sous-évaluer les risques.

On ne s'en rend pas compte quand on a bu, mais ces troubles commencent à apparaître dès le premier verre. Le risque d'accident mortel augmente très rapidement en fonction du taux d'alcool dans le sang : dès 0,5 g d'alcool/l de sang, le risque est multiplié par 2, puis par 10 à 0,8 g/l, par 35 avec 1,2 g/l, etc.

Lorsque l'alcool est associé au cannabis, le risque d'accident mortel est multiplié par 15.

En Belgique, on est autorisé à conduire avec une alcoolémie inférieure à 0,5g/l de sang et en moyenne cette limite est atteinte dès 2 verres. Ce taux est le même que l'on conduise une voiture ou un deux-roues motorisé.

- **Ne buvez pas si vous devez conduire.**
- **Prévoyez l'organisation de votre retour de soirée, désignez un conducteur qui devra assurer le retour.**
- **Empêchez quelqu'un de prendre le volant s'il a trop bu.**
- **Refusez de monter dans une voiture ou sur un deux roues conduit par un ami qui a bu.**
- **N'oubliez pas que votre assurance peut refuser de vous couvrir en cas d'accident si votre alcoolémie est égale ou supérieure à 0,5 g/l de sang.**

Service Accueil et Prévention, Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

Michaël MATHIEU, tél : 063 / 38 87 16

- **Soutien** : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents

- **Aides** : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale

- **Prévention** : actions préventives et information spécifique



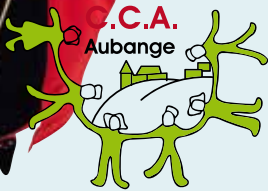


Appel à candidats afin de siéger au Conseil Consultatif des Aînés.

Les missions du CCA : faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés résidant dans la Commune d'Aubange, en vue d'améliorer leur qualité de vie.

Le Conseil comptera 11 membres âgés de **55 ans au moins**, siégeant à titre personnel et/ou représentant l'éventail des associations actives sur le territoire communal.

Les candidatures doivent être adressées à Madame la Bourgmestre de la Commune d'Aubange, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS, **pour le 31 mars 2013 au plus tard**. Les nominations des nouveaux membres seront approuvées par le Conseil communal.



Mobil'Aînés

CPAS d'Aubange **0800/11.105**

UN NOUVEAU TAXI SOCIAL SUR LA COMMUNE D'AUBANGE

Le CPAS d'Aubange, avec le soutien du Service Public de Wallonie, organise un nouveau service de taxi social pour les habitants de la Commune d'Aubange, la « Mobil'Aînés ».

Vous pourrez faire appel à ce service si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer par des moyens de transport traditionnels (problèmes physiques,...) ou si ces derniers sont inexistant (horaires inadaptés, pas de desserte).

Pour toute information, vous pouvez dès à présent contacter le CPAS au numéro vert **0800/11.105**, du lundi au vendredi entre 8h et 16h30.

Les déplacements peuvent être réalisés de 7h30 à 16h, sur le territoire belge.

LE SERVICE EST LIMITÉ AUX DÉPLACEMENTS :

- Courses alimentaires/marchés
- Déplacements médicaux (hôpitaux, dentiste,...)
- Administrations
- D'autres demandes peuvent être examinées.

COÛT DES DÉPLACEMENTS :

- 30 cents/km TVAC à partir du domicile des personnes
- Forfait pour les trajets de moins de 8 km : 2,40 € TVAC
- 7,50 € TVAC par heure d'attente ou d'accompagnement





UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LA ZONE DE POLICE

En 2007, le Collège et le Conseil de Police ont décidé d'acquérir un bâtiment et un terrain sis à la rue Fernand André, 5 à 6791 ATHUS. Cette décision ressortait du fait que le bâtiment de police rue des Usines était trop exigü pour le personnel.

Le bâtiment est situé à l'angle de la rue Fernand André et de la Rue des Sports. Il s'agit des anciens bureaux de l'usine d'Athus. La partie la plus ancienne de ce bâtiment date des environs de 1900. Il devait s'agir au départ de l'hôtel des ouvriers qui ont construit l'usine. C'est devenu ensuite le logement de contre-maîtres et ensuite le bâtiment a été transformé pour devenir les bureaux de l'usine. Certains se souviennent qu'en entrant sur le côté droit du bâtiment, on avait accès au bureau des salaires. Après la fermeture de l'usine, les bureaux ont été repris par l'intercommunale IDELUX. Malgré les travaux effectués par IDELUX en 1993, une rénovation plus profonde devait être entreprise pour répondre aux critères actuels de sécurité. La Région Wallonne a accordé un finan-



cement de près de 650.000€ pour les travaux.

Le bâtiment sera occupé début février et l'inauguration officielle aura lieu au mois d'avril. Sur le bâtiment sera apposée une plaque commémorative pour le décès de Damien Henryon, inspecteur de police, tombé en service.

Le bâtiment contiendra les services centraux de la zone de police à savoir : la direction générale, la logistique et les ressources humaines, le service

d'Enquêtes et de Recherches, le service Circulation. Il accueille également une salle de réunion, un réfectoire, une petite cuisine et des vestiaires.

LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE AUXQUELS LA ZONE DE POLICE EST CONTACTABLE SERONT

Accueil : 063/210400

Service d'Enquêtes et de Recherches :
063/210440

Service Circulation : 063/210450

Service Environnement : 063/210417

Service des Armes : 063/210409

**LES DÉPÔTS DE PLAINTES SE
FONT TOUJOURS À L'ANCIEN
COMMISSARIAT 5 RUE DES USINES
À 6791 ATHUS**

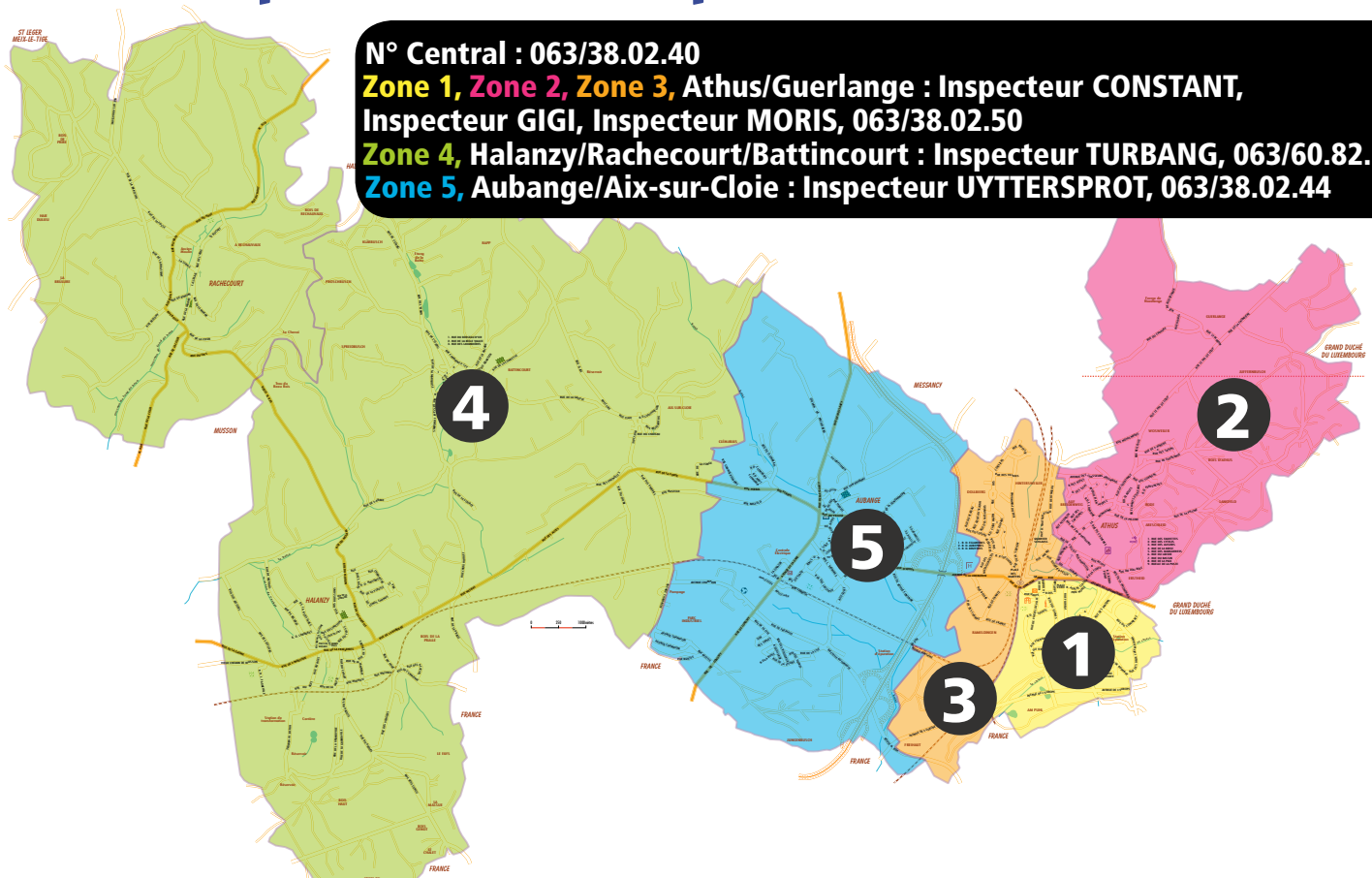
Vos inspecteurs de proximité

N° Central : 063/38.02.40

**Zone 1, Zone 2, Zone 3, Athus/Guerlange : Inspecteur CONSTANT,
Inspecteur GIGI, Inspecteur MORIS, 063/38.02.50**

Zone 4, Halanzy/Rachecourt/Battincourt : Inspecteur TURBANG, 063/60.82.30

Zone 5, Aubange/Aix-sur-Cloie : Inspecteur UYTTERSROT, 063/38.02.44



Retrouvez plus d'informations sur : www.aubange.eu



Feux de jardin et incinération sauvage des déchets

Santé, pollution de l'air et troubles du voisinage

1. Danger dioxine !

- **Déchets ménagers**

L'incinération sauvage des déchets ménagers au jardin (ou dans la cheminée) est une importante source de pollution, notamment par la dioxine.

A SAVOIR

L'incinération sauvage d'un kilo de déchets ménagers pollue l'environnement autant que le traitement de 10 tonnes d'ordures dans une usine d'incinération pourvue, comme partout en Wallonie, d'un système efficace d'épuration des fumées. De plus, contrairement à ce qui se passe dans les usines d'incinération, disposant de hautes cheminées, les produits toxiques dégagés par les brûle-tout domestiques ou les feux de jardin sont libérés à proximité du sol et retombent donc dans les environs immédiats.

Les dioxines qui proviennent de l'incinération de plastiques, de bois traités, d'emballages usagés et d'autres déchets ménagers sont liées aux particules qui, en retombant sur le sol, se déposent sur les légumes du jardin.

Sont particulièrement concernés les légumes dotés de larges feuilles car celles-ci deviennent de véritables capteurs à dioxine.

En les consommant, les hommes et les animaux font entrer la dioxine dans leurs chaînes alimentaires.

- **Déchets de jardin ?**

La combustion de toute matière organique contenant du chlore peut produire de la dioxine.

Les êtres vivants, végétaux et animaux, vivent grâce à la présence de sels dans leur organisme. Le NaCl (chlorure de sodium) en fait partie et est donc source de dioxine à l'incinération. Bien sûr, les concentrations en ions Cl (chlore) sont particulièrement importantes dans certains composés chimiques utilisés dans les emballages plastiques (PVC) ou dans des produits de traitement du bois par exemple. Mais même la combustion de branchages produit des quantités non négligeables de dioxine.

Un vrai danger existe lorsque l'on profite des feux de jardin pour brûler des déchets d'emballages, de vieilles huiles, du caoutchouc ou d'autres résidus éminemment toxiques.

- **Que dit la loi ?**

En ce qui concerne les déchets de jardin, le Code Rural permet, sous certaines conditions, de brûler des déchets végétaux **à plus de 100 mètres des habitations**. Il s'agit de mesures de sécurité et cette disposition s'applique à tout feu découvert, volontaire et momentané, et pas seulement aux feux susceptibles de provoquer un incendie.

L'incinération d'autres déchets tels que les papiers, cartons, et à plus forte raison les bouteilles et emballages en plastique ou les déchets toxiques est rigoureusement interdite selon les prescriptions du décret de la Région wallonne du 27 juin 1996 relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique en provenance des installations d'incinération des déchets ménagers.

2. Gaz à effet de serre !

Au-delà de la pollution de l'air par les fumées et les résidus toxiques, il faut se souvenir que tout phénomène de combustion produit du dioxyde de carbone (CO₂) qui augmente l'effet de serre, contribuant au réchauffement général de la planète et aux conséquences négatives engendrées par celui-ci. Si individuellement nous n'avons pas conscience de contribuer au phénomène, tant notre intervention paraît insignifiante, l'accumulation et la multiplication des foyers, additionnés aux autres sources de production de CO₂, jouent un rôle non négligeable.

Adaptons nos comportements en conséquence !



Extrait du règlement général de police : Incivilités en matière de pollution atmosphérique

Article 7.6.1

Commet une infraction celui qui détient un bien qui est à l'origine d'une forme de pollution interdite par le Gouvernement.

Article 7.6.2

Commet une infraction celui qui ne respecte pas les mesures contenues dans le plan d'action arrêté pour la qualité de l'air ambiant.

Article 7.6.3

Commet une infraction celui qui enfreint les dispositions prises par le Gouvernement pour réduire structurellement la pollution atmosphérique, notamment les dispositions visant à restreindre et, dans certains cas, interdire certaines formes de pollution, ou réglementant ou interdisant l'emploi d'appareils ou de dispositifs susceptibles de créer une pollution.

COÛT DE L'AMENDE (Catégorie 3) : de 50 à 10.000 euros



AU Parc à conteneurs

L'AIVE VOUS OFFRE DU COMPOST

Le samedi 23 mars 2013, l'AIVE participera à la Semaine sans pesticides. Au parc à conteneurs, vous recevrez gratuitement du compost vert et une brochure de sensibilisation pour jardiner sans pesticides.

LE COMPOST

- favorise la croissance des plantes
- améliore le sol

BOUCLER LA BOUCLE

Vos déchets verts, transformés en compost par l'AIVE, peuvent retourner dans votre jardin. Les pelouses notamment ont grand besoin d'être rééquilibrées. « Contrairement aux jardins potagers où la situation est très souvent excédentaire, la pelouse présente un solde négatif (éléments nutritifs) dans beaucoup de situations. Au niveau du pH, sur la centaine de pelouses analysées par le Centre de Michamps, plus de 80 % présentent une acidité (pH <6,6). Et même pour 44 % des pelouses, le pH est inférieur ou égal à 5,9. Or, l'assimilabilité des éléments nutritifs est optimale aux alentours d'un pH compris entre 6,5 et 7. ». Source : Daniel VANDER VENNET, Centre de Michamps, 6600 BASTOGNE.

Le ramassage systématique des tontes de pelouse appauvrit le sol. Il est donc essentiel de maintenir ou de restaurer la fertilité du sol. Que faire ? Une analyse de sol permettra d'adapter la fertilisation à votre terrain. Le compost réparti en fine couche sur le gazon peut être une bonne solution. Vous pouvez aussi pratiquer la tonte mulching et laisser les brins d'herbe se décomposer sur place ...

Retrouver nos PUBLICATIONS

- **Moins de pesticides, moins de pollution et moins de déchets spéciaux** ». Brochure à télécharger sur www.aive.be ou sur demande à infoline@idelux-aive.be ou au 063 231 811.

- « Composter les déchets organiques ». Brochure disponible dans les centres de documentation de la Wallonie, sur http://environnement.wallonie.be/publi/education/guide_compostage.pdf ou sur demande à l'AIVE à infoline@idelux-aive.be ou au 063 231 811.

- www.aive.be
- www.facebook.com/IntercommunaleAIVE





Nouveau Service !

L'ÉCOPASSEUR =

CONFORT ET ENERGIE DU LOGEMENT

Le 28 décembre dernier, la commune d'Aubange a vu l'arrivée d'un nouvel écopasseur, ou plutôt, d'une « écopasseuse ». En effet, Mme Annick Samyn est venue renforcer l'équipe de l'urbanisme à Aubange en vue d'assurer différentes missions relatives à l'énergétique et au confort des logements.

ÉCOPASSEUR : QU'EST-CE QUE C'EST, D'OÙ ÇA VIENT ?

Ce nouveau métier a été créé par la Région Wallonne et plus précisément, a été proposé par le Ministre J-M Nollet dans le cadre de l'alliance emploi-environnement (AEE). L'AEE a pour objectif d'utiliser les contraintes environnementales comme un moyen de dynamiser les secteurs économique et social relatifs à la construction et aux logements (création d'emplois, diminution des coûts de chauffage,...).

Ainsi, le métier d'écopasseur repose sur deux axes principaux :

- aider les citoyens à améliorer le confort de leur logement au niveau énergétique : renseignements sur les primes, les Écopack, les certificats PEB,...
 - contrôler et inventorier les logements sur base des critères de salubrité, de respect des normes de performances énergétiques, d'(in)occupation,...
- C'est également l'écopasseur qui délivre les permis locatifs.**

Qui peut faire appel à l'écopasseur ?

- Toute personne désireuse d'améliorer le confort énergétique de sa maison peut faire appel à l'écopasseur de sa commune afin de chercher ensemble les meilleures solutions et les aides financières possibles.

- Toute personne qui doit rentrer un dossier de PEB (performance énergétique des bâtiments) et qui souhaite une aide pour ces démarches.
- Toute personne qui souhaite mettre des logements en location (logements collectifs ou petit logement individuel de moins de 28 m²) afin de se procurer un permis locatif
- Toute personne qui souhaite recevoir des informations au sujet de la légalité d'un logement en termes de salubrité (sécurité, éclairage, surfaces minimales,...)

Les coordonnées de votre écopasseur :

Annick Samyn,
22 rue Haute B-6791 Athus
Tél. : 063/38.12.55
ecopasseur@aubange.eu

ÉCOPACK

L'ÉCOPACK, un pack de travaux pour plus de confort

L'écopack, en remplacement de la plupart des réductions fiscales pour les travaux économiseurs d'énergie, mais en supplément des primes régionales qui ont encore été renforcées, est un prêt à 0% pour des travaux de rénovation. Il est accessible à tout Wallon dont les revenus imposables ne dépassent pas 93.000€/an.

Pourquoi ?

Parce qu'un logement bien isolé permet de réduire jusqu'à 30 % les factures d'énergie. L'idée est donc d'encourager les ménages à entreprendre des travaux de rénovation

sans avoir peur d'engager des chantiers relativement conséquents.

Quels sont les intérêts financiers ?

Le montant des primes (accessibles également sans écopack) dépend du type de travaux entrepris et des revenus du ménage, mais dans tous les cas elles sont déduites de la somme à emprunter. Ainsi, les ménages ne doivent pas avancer l'argent et ne doivent pas se soucier de la gestion administrative de leurs dossiers de primes.

Les prêts à 0% vont de minimum 2.500€ à maximum 30.000€ et le remboursement se fait sur une période de 5 à 12 ans, en fonction des revenus du ménage. Deux écopacks peuvent être engagés sur une période de 3 ans.

Comment ça marche ?

Pour obtenir un écopack, le ménage doit s'engager pour au minimum deux types de travaux différents. Deux cas de figure sont possibles :

- seul un des travaux correspond directement à l'objectif de performance énergétique
- au moins deux des travaux correspondent directement à l'objectif de performance énergétique. Dans ce deuxième cas, un supplément de prime peut être octroyé.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site internet (www.ecopack-wallonie.be) ou contacter votre écopasseur communal

www.ecopack-wallonie.be



Avec le soutien de la Wallonie



Retrouvez plus d'informations sur : www.aubange.eu



UNE MINI-ENTREPRISE ECOLOGIQUE

Les élèves de 6^{ème} technique comptabilité 2012-2013 de l'ICL Athus vous présentent leur mini-entreprise : la EEDD (Entreprise Ecologique du Développement Durable).

Leur produit ? Un sac alimentaire !

Celui-ci est créé à partir de papier kraft recyclé pour une bonne solidité, d'un tampon absorbant biodégradable au cas où des liquides s'y déverseraient et d'une colle écologique.

Pour obtenir leur produit (vendu par lot de 5 sacs au prix de 4,10 €, surfez sur <http://eedd.kingshop.com> ou <http://www.facebook.com/EEDD.ICL> ou contactez l'administrateur-délégué, Nicolas GODEFROID au 0491 50 03 14.

En plus d'un geste écologique, sachez encore que leur entreprise s'engage à redistribuer un tiers de leurs bénéfices à la construction d'une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite dans l'enceinte de leur Institut scolaire.



WALLY-WATCH

La mini-entreprise de l'Athénée d'Athus WALLY-WATCH est une mini-entreprise de ventes de montres et bracelets de tous genres.

La mini-entreprise offre l'occasion aux étudiants de se familiariser avec le monde du travail. Les élèves de 5^{ème} Technique en comptabilité et en bureau de l'Athénée Royal d'Athus commercialisent des bracelets qu'ils fabriquent eux-mêmes (chaîne entrelacée d'un ruban) et des montres avec le logo de l'entreprise. L'administrateur-délégué est Luis Campos, assisté d'un directeur des ressources humaines (Jason Josquin), d'un directeur technique (Jordan Duparque), d'un directeur commercial (Nicolas Liégeois) et d'un directeur financier (Elivelton Cordeiro).



Le capital de départ est constitué de 420€ représentant la vente de 60 actions à 7€. L'objectif est d'atteindre 10€ par action et de faire ainsi progresser l'action de 42,80%. Les produits sont disponibles en contactant Monsieur Kevin Collignon au tél. : 0492/799.733.

LES ETINCELLES D'ATHUS ASBL

Nouveau groupe de majorettes NEW GENERATION

Tu as toujours rêvé de devenir majorette ou pom pom girl et d'allier la danse, gym et technique ?

Tu es âgé(e) de 2 ans 1/2 à 99 ans fille ou garçon, tu es le (la) bienvenu(e) dans notre nouveau groupe. Nous te proposons un sport d'équipe, dynamique, artistique, mêlant plaisir et rigueur, ainsi que diverses manifestations, festivités et compétitions. Intéressé(e)? Alors n'hésite pas, viens nous rejoindre !

Rendez vous à partir du samedi 26 janvier 10h30

à la salle de sport de l'Athénée Royal d'Athus rue Neuve 32.

Tu peux également me contacter au 0498/68.54.98 ou via email geraldine.backmes89@gmail.com

Retrouvez plus d'informations sur : www.aubange.eu





LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE HUBERT JUIN



La nouvelle bibliothèque/ ludothèque Hubert Juin est complètement opérationnelle depuis le 26 novembre. Elle s'articule sur 3 niveaux, deux niveaux destinés aux amoureux de la lecture et un niveau comportant la nouvelle ludothèque, une

salle d'exposition et un local multimédia équipé des toutes dernières technologies.

Elle compte dans ses rayons pas moins de 60.000 ouvrages. La ludothèque compte dans ses rayons près de 1.200 jeux.

HISTORIQUE :

C'est en 1991 que le conseil communal a évoqué, pour la première fois, l'idée d'implanter la bibliothèque communale dans une nouvelle infrastructure. L'ancienne bibliothèque située au sous-sol de l'Hôtel de Ville était devenue trop exigüe.

Fallait-il construire du neuf ou rénover un bâtiment existant, la Commune s'orienta, en 1997, vers l'achat du bâtiment Hachel.

La présence d'amiante et la fragilité des dalles aux étages pour accueillir le poids des milliers de livres ont retardé d'importance l'aboutissement du projet.

La patience des lecteurs durant ces longues années s'est finalement vue récompensée. Il faut bien l'avouer, La rénovation orchestrée par l'architecte Ridremont est particulièrement réussie.





Les bibliothécaires n'ont certainement pas quitté la proie pour l'ombre, la lumière naturelle et les tons clairs remplacent avantageusement l'austérité spartiate de l'ancienne cave de la maison communale.

Les collections hébergées jusque là dans un conteneur garde-meuble vont, elles aussi, réintégrer les rayonnages. Les bibliothécaires ne sont pas à cours de projets pour dynamiser cette belle infrastructure implantée au cœur d'Athus.

À l'occasion de l'inauguration, des centaines de visiteurs ont parcouru les trois étages consacrés à la lecture et aux jeux.

ADRESSE :

64 Grand-Rue, 6791 Athus
Tél. : 063/38.20.45
Fax : 063/37.09.57
bibli.aubange@bibli.cfwb.be

**Du 19 au 28 avril
2013 lors de l'opération
« JE LIS DANS MA
COMMUNE » 12^e édition,
des sacs réutilisables aux
couleurs de la nouvelle
bibliothèque d'Athus seront
à disposition des usagers.**



**Heures d'ouverture
de la bibliothèque :**

Lundi : de 13h00 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 11h30 et de
13h00 à 18h30
Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de
13h30 à 18h00
Samedi : de 8h30 à 12h00

Catalogue disponible sur :
www.bibliotheques.province.luxembourg.be

Les livres sont empruntables pour une durée de 4 semaines.

La taxe de prêt est de 0,20 Euro par livre.

Le prêt est gratuit pour les moins de 18 ans, à l'exception des bandes dessinées.

**Au delà de 4 semaines,
il vous sera réclamé 0,20 Euro par
livre par semaine de retard.**

Horaire de la ludothèque :

Mercredi de 14h00 à 16h00
Vendredi de 15h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 11h30

Les jeux sont empruntables pour une durée de 4 semaines.

La taxe de prêt est de 0,50 Euro par jeu.



La nouvelle ludothèque



Centre
Culturel
d'Aubange

Le 1^{er} semestre
2013
en un coup d'œil

0032 (0)63 38 95 73 – animation@ccathus.be – www.ccathus.be

M A R S

22	19h	Soirée des arts urbains	Évènement
28	20h15	Le gamin au vélo	Le Ciné des 4 Jeudis

A V R I L

3	18 h	Titeuf	Ciné en famille
15 au 26	9h30 - 17h30	Brassens ou la liberté	Expo
19	20h15	Les copains d'Abord Soutien Georges & the Wonder Brassens	Concerts
20	20h15	Sébastien Dupuis Cercle Patria, à Rachecourt	Concert
26	20h15	Brassens sans soutien Georges	Théâtre

M A I

3	20h15	Trust	Ciné club
---	-------	-------	-----------

Soirée des arts urbains

**Vendredi 22 mars
dès 19h**



AVEC : BLACK SKIN GEISHA / EL BRAZO / VEENCE HANAO

L'évènement fait évidemment référence aux arts de la rue mais plus précisément à la culture hip-hop qui regroupe plusieurs disciplines telles que le rap, le break dance, le graffiti ou encore le beat box. Les artistes rassemblés autour du projet souhaitent promouvoir le style urbain tout en améliorant l'image stéréotypée qui l'accompagne généralement.

En collaboration avec les Maisons de Jeunes d'Aubange, Arlon et Virton.

0032 (0)63 38 95 73 – animation@ccathus.be – www.ccathus.be

Entrée : 11 € / Tarif réduit : 6 € / Art 27 : 1,25 €

Retrouvez plus d'informations sur : www.aubange.eu

L'AGENDA de l'Agence de Développement Local

Artisans prenez une part active à « la Journée de l'Artisan »

Dimanche 24 mars 2013 de 10 h à 18h à la Salle de la Harpaille, Domaine du Clémaraïs à Aubange
Artisans, inscrivez-vous nombreux ! Les emplacements sont mis gracieusement à votre disposition !

Inscriptions et information : ADL – tél. : 063/60 .25 .28

Références et informations : www.lajourneedelartisan.be

Les Petites Puces d'Athus,

A partir du mois d'Avril 2013 et pour tous les vendredis de 7 h à 13 h à Athus, place du Brüll

Les Petites Puces d'Athus, Grande brocante à proximité du traditionnel marché du vendredi.

Plus de 100 emplacements disponibles - 2,00€/par mètre. **Inscriptions :** ADL – tél : 063/60.25 28
ou Mme Danielle MULLER, tél. : 0496 309 247.

Le Rendez-vous de l'entreprise

Les entreprises ont du talent... Et si on le faisait savoir ?

Entrepreneurs, vous avez envie de vous faire mieux connaître, de mettre votre personnel et votre métier en valeur, de nouer de nouveaux contacts, de dénicher de nouvelles clientèles.

Ouvrez vos portes le 27 avril 2013 pour accueillir vos clients actuels et futurs.

Inscriptions et information : direco@province.luxembourg.be - tél : 063/21 26 36

Renseignements pour la commune d'Aubange : ADL – tél : 063/60 .25 .28. **Participation gratuite.**

BRADERIE D'ATHUS, « LES ESTIVALES »

L'ADL, Les Midis des Commerçants d'Athus et la Commune d'Aubange ont le plaisir de vous annoncer la troisième édition de la Braderie d'Athus qui se déroulera du 13 au 16 juin 2013 inclus. Ambulants, artisans ou brocanteurs nous vous invitons à participer à ce formidable événement commercial.

Inscriptions :

Commerçants et ambulants :

Mme Brigitte CORDONNIER, magasin Profil Mode, 76 Grand-rue, 6791 ATHUS,

tél. : 063 38 79 83, profilmode@skynet.be ou

Mme Stéphanie CORNILLE, magasin Dress Code, 69 Grand-rue, 6791 ATHUS,

tél. : 0470 581 547, dresscode369@hotmail.com

Brocanteurs :

Mme Danielle MULLER, tél. : 0496 309 247.

Renseignements : ADL – Tél : 063/60.25.28

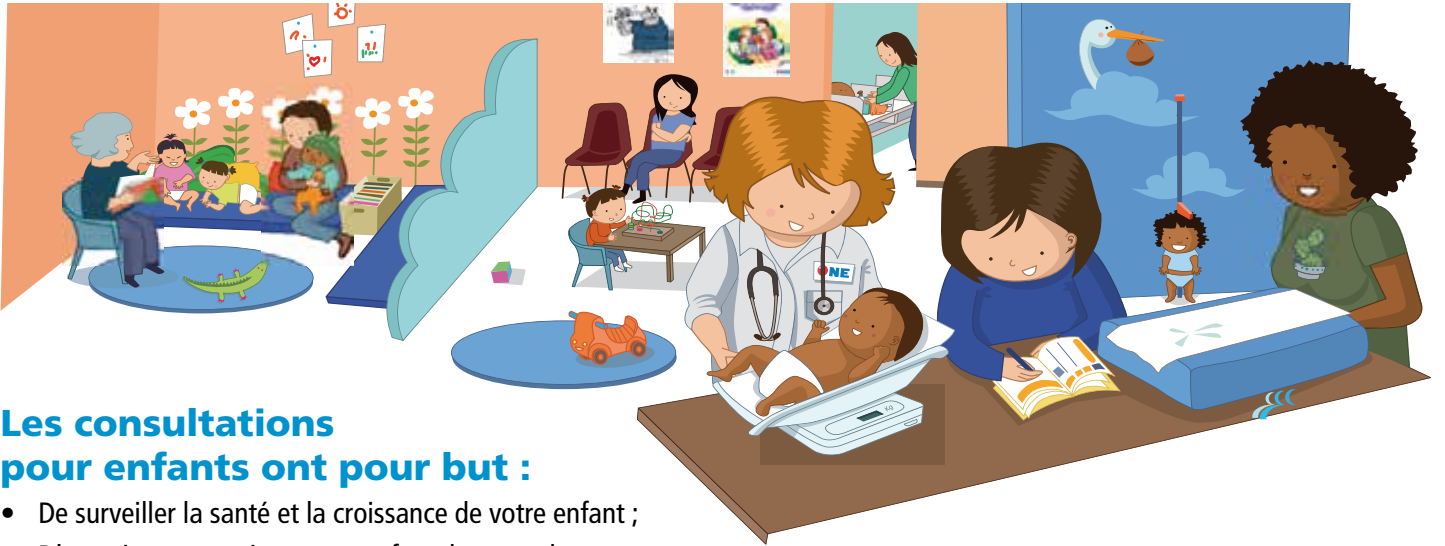
Participation/cotisations :

- **Commerçants :** 90,00 € • **Ambulants :** 70,00€ (ambulants) pour les 2 jours piétonnier.
- **Brocanteurs :** 2,5 €/m + forfait 5 € pour un véhicule





LES SERVICES DE L'ONE EN COMMUNE D'AUBANGE



Les consultations pour enfants ont pour but :

- De surveiller la santé et la croissance de votre enfant ;
- D'examiner et vacciner votre enfant, le peser, le mesurer, d'observer son développement ;
- De répondre à vos questions et vous conseiller ;
- D'effectuer des dépistages.

Elles sont gratuites et accessibles à tous les parents et les enfants âgés de 0 à 6 ans.

Elles ont un caractère essentiellement préventif.

La travailleuse médico-sociale (T.M.S.) est disponible pour :

- Vous rencontrer à votre domicile ou lors d'une permanence ;
- Vous accompagner dans la découverte de votre rôle de parents et aborder avec vous toutes vos préoccupations : allaitement, vaccins, sommeil, régime alimentaire, développement, propreté...
- Vous informer des activités organisées par la consultation : coin jeux, coin lecture...

Où nous rencontrer :

ATHUS et GUERLANGE :

- Consultations médicales sur rendez-vous les mardis et les jeudis de 9h à 11h au 39 rue Houillon à Athus avec le Docteur NEMITZ.
Tél. : 063/38.70.68

RACHECOURT, BATTINCOURT et AIX-SUR-CLOIE :

Car sanitaire le 4^{ème} lundi du mois avec le Docteur JACQUEMART :

- A 13h à Rachecourt, rue de la Strale,
- A 14h45 à Battincourt, rue de la vallée,
- A 15h45 à Aix-sur-Cloie, rue Reifenberg (église).

TMS : HERBEUVAL Marie-Noëlle, gsm : 0499/572632, tél. : 063/387068.

Permanences sans rendez-vous les mardis et les jeudis de 11h30 à 12h30 au 39 rue Houillon à Athus.

AUBANGE :

Consultations médicales sur rendez-vous les 2^{ème}, 3^{ème} lundis et le 4^{ème} vendredi du mois de 12h30 à 14h30 au 22 avenue de la gare avec le Docteur FOTIE.

HALANZY :

Consultations médicales sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 13h à 15h30 au 13 rue de Nickbas avec le Docteur DUSART.

TMS : FRANCK Christine, gsm : 0499/572563, tél. : 063/583145 (lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h).

Permanences les jeudis de 12h30 à 13h30.

ONE Tout savoir sur l'O.N.E ?

Surfez sur WWW.ONE.be ou téléphonez au 02/542.12.11



Crèche « Les fées Solaline »

Dans un cadre adapté avec espace extérieur protégé et du personnel qualifié, nous accueillons vos bambins de 7h à 19h. **Quelques places libres de suite ! Accès à la grand route également protégé à l'intérieur et l'extérieur !!!** Nombreuses activités, nourriture saine et équilibrée.

Chez nous votre bébé fera l'objet de beaucoup de douceur et d'attentions !

28 rue de la Fraternité, 6792 HALANZY
Directrice : Céline Hoffalt, gsm: 0498 / 56.14.02
Organisation : ASBL Bébé Bonheur Liège



ECHEC À L'ÉCHEC SCOLAIRE

Les ateliers Echec à l'échec sont des cours de remédiation destinés aux élèves de la 6^{ème} primaire à la 6^{ème} secondaire. Ces cours sont accessibles aux élèves qui ont des examens de passage mais aussi à ceux qui souhaitent un petit coup de pouce avant les examens de fin d'année ou la rentrée scolaire.

ORGANISATION DES ATELIERS

Ceux-ci s'adressent aux étudiants du secondaire qui désirent renforcer l'une ou l'autre matière. Ils se tiennent à raison de 1h15 de cours par jour et par discipline pendant 5 jours. Les étudiants proviennent de tous les réseaux d'enseignement et sont groupés par année scolaire et par discipline. Les groupes sont limités à 10 étudiants maximum.

PROGRAMME :

Pour les 6^{èmes} primaires, cours préparatoire au certificat d'études de base (CEB)

Un cours jumelé de français et de mathématique sera donné par un instituteur spécialisé. Il a pour but de préparer les examens de juin pour l'obtention du certificat d'études de base (CEB). Il s'agira d'une révision des matières les plus importantes dans ces deux branches en vue d'une bonne remise à niveau qui aidera à la préparation.

De la 1^{ère} à la rhéto

- Français - Mathématiques (Algèbre et Géométrie)
- Anglais - Néerlandais - Allemand
- Sciences (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Chimie physique et biologie (3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} 6^{ème} année)
- Méthode de travail

LIEUX:

- Institut Cardijn-Lorraine à Arlon
- Aumôniers du Travail à Arlon,

INSCRIPTIONS :

Jeunesses scientifiques de Belgique :

www.jsb.be

Tél: 02/537.03.25.

Les bulletins d'inscriptions papier sont disponibles à partir du 11 février dans toutes les écoles secondaires de la province. Clôture des inscriptions le 22 mars 2013.

CONTACT :

Kaye Laurent, Responsable centre d'Arlon

laurent.kaye@cardijn.eu

29 rue de la Ballade, 6792 Battincourt

Tel: 063/38.42.78





CHEMIN TRANSFRONTALIER DES MINES DE FER

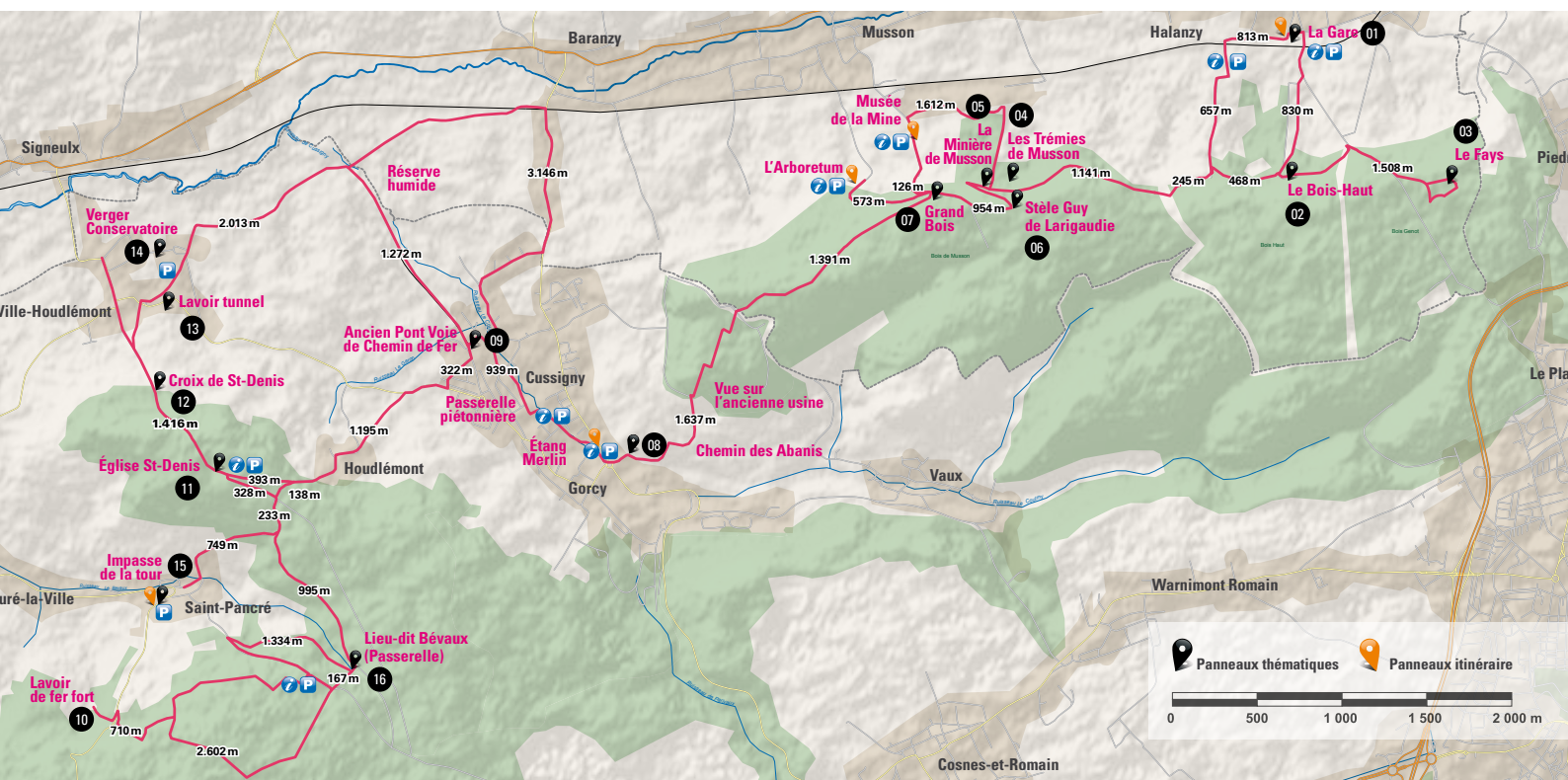
LE CHEMIN TRANSFRONTALIER DES MINES DE FER AU DEPART DE HALANZY

Le samedi 15 décembre 2012 a eu lieu l'inauguration du chemin transfrontalier des mines.

Les différents acteurs : les communes belges d'Aubange et Musson, et les communes françaises de Gorcy, CC2R, les pouvoirs subsidiants, les asbl se sont donnés rendez-vous afin de clôturer ce projet long de 4 années.

La réalisation du chemin transfrontalier des Mines de fer a une double signification :

D'abord, le rappel d'une aventure économique et sociale exceptionnelle. Ce fer franco-belge, a donné naissance à une période de 150 années de prospérité à notre Pays-Haut Lorrain, Luxembourgeois





et Belge, et il nous a dotés d'infrastructures, de réalisations et de vestiges important. C'est une histoire dont il est bon que nous mêmes et nos héritiers se souviennent et en tirent des leçons.

A travers une série de panneaux didactiques, alternant images d'hier et d'aujourd'hui, ou mettant en évidence le patrimoine déjà présent à l'époque et restauré actuellement, vous redécouvrirez notre passé. Des brochures sont aussi disponibles dans les différents Syndicats du tourisme et maison communales partenaires.

Reste le balisage. Il ne sera prêt qu'au printemps 2013.

Syndicat d'Initiative Aubange

Salle la « Harpaille »
1^{er} étage
Domaine d Clémarais
6790 Aubange
Tél. : +32 (0)63 38.86.54
lundi au vendredi
de 8h15 à 12h15
www.aubange.eu

Office de Tourisme du Pays de Longwy

Place Darche,
Puits du Siège
54400 Longwy
Tél. : +33 (0)3 82 24 94 54 Fax :
+33 (0)3 82 24 77 75
www.ot-paysdelongwy.com

Office du Tourisme du Longuyonnais

Place S. Allende
54260 Longuyon
Tél. : +33 (0)3 82 39 21 21
www.ot-longuyon.asso.fr

Maison du Tourisme de Gaume

Rue des Grasses Oies, 2b
B-6760 VIRTON
Tél. : +32 (0)63 57 89 04
Fax : +32 (0)63 57 71 14
Ouvert 7 jours sur 7
de 9 à 18 heures
<http://www.soleildegaupe.be>





ACTIVITÉS DU CENTRE SPORTIF LOCAL



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE- ATHUS

C'est :

Une mine de conseils et
renseignements sur le sport,
un contact avec les clubs et
sociétés sportives,
des informations sur les
subsidés et aides liées au
sport.

Mais aussi :

L'organisation de stages
sportifs (Pâques et été),
des sessions de course à pied
(Je Cours Pour Ma Forme),
des cours de marche nordique
(pour adultes),
handball (de 8 à 12 ans) et
multisport (de 6 à 12 ans).

A.S.B.L. Centre Sportif Local
Aubange-Athus

Reconnue par la
Communauté française

22 rue Haute, 6791 ATHUS

Tél. : 063/38.12.77

centresportiflocal.aubange@
gmail.com

MARCHE NORDIQUE NORDIC WALKING



Plus que de la marche avec batons,
des bienfaits sur le corps et l'esprit.

S'agissant d'un sport doux, technique et complet, il convient à tous, de 7 à 77 ans (et plus bien sûr) même aux personnes convalescentes.

Il renforce les fonctions respiratoires et cardiaques, soulage les genoux et le dos et fait travailler 80 % des muscles du corps.

On dépense 2 fois plus de calories qu'en marche normal.

En raison de la meilleure oxygenation, le cerveau est irrigué plus sainement ce qui augmente vos capacités cérébrales.

Nouvelle session :

Initiation : organisation de plusieurs sessions tout au long de l'année.

« **Promenades corrigées** » (pour les initiés) :

tous les jeudi à 9h30

Tarif : 30 Euros les 6 séances d'initiation d'1h30 encadrées par un moniteur qualifié.

3 Euros la séance de "promenade corrigée" pour les initiés (ou 30 € la carte de 10 séances + 1 gratuite).

Renseignements : 063/38.12.77 - 0471/46.44.96 ou
centresportiflocal.aubange@gmail.com



Stages Sportifs de Pâques organisés par le Centre Sportif Local Aubange

Athus Stages Sportifs

Psychomotricité :

de 2,5 ans à 5 ans

(L'enfant doit être propre).

En alternant les séances de sport et les moments de détente, votre enfant va apprendre à coordonner ses mouvements, à se situer dans l'espace, à se découvrir au travers d'apprentissages ludiques.

Lieu : Centre Sportif du Clémaraire - Aubange.

Dates : du 2 au 5 avril (pas de stage le lundi de Pâques) et du 8 au 12 avril.

Horaire : de 9H à 16H. Possibilité de 1/2 journée (de 9H à 12H).

Multisports Junior :

de 5 ans à 7 ans

Une multitude d'activités sportives seront proposées à votre enfant afin de l'initier aux joies du sport, allant de la manipulation de ballon à la gymnastique en passant par le hockey et différents sports collectifs.

Lieu : Centre Sportif du Clémaraire - Aubange.

Horaire : de 9H à 16H.

Dates : du 2 au 5 avril (pas de stage le lundi de Pâques) et du 8 au 12 avril.

Multisports : de 7 ans accomplis à 14 ans

Du perfectionnement de sports traditionnels (basket-ball, hand-ball, volley-ball, badminton, athlétisme...) à la découverte et l'initiation de sports originaux (bonker-ball, bumball, snag-golf, kendo, ultimate frisbee, ...), votre enfant fera un tour du monde très ludique des différentes disciplines sportives existantes. La Piscine étant fermée pour travaux, il n'y aura pas d'activité aquatique cette année...

Lieu : Centre Sportif du Joli-Bois - Athus.

Horaire : de 9H00 à 16H00.

Remarque : prévoir tous les jours des affaires pour l'extérieur (vieilles chaussures et vieux vêtements pour activités dans le bois).

Dates : du 2 au 5 avril (pas de stage le lundi de Pâques) et du 8 au 12 avril.

Renseignements généraux

Tarif : Le prix de nos stages est fixé à 50€ la semaine (40€ pour la semaine du 2 au 5).

Pour le stage de psychomotricité, en demi-journée, le prix est fixé à 30€ la semaine (25€ pour la semaine du 2 au 5).



Le deuxième enfant d'une même famille bénéficie d'une réduction de 5€ sur le montant de son inscription (excepté sur les 1/2 journées).

Ce prix comprend, en plus de l'inscription, de l'eau ou de la grenadine aux pauses et une photo souvenir du stage (envoyée par mail). Que faut-il prévoir ? Pour que l'activité se déroule dans les

meilleures conditions possibles, nous vous demandons d'habiller votre enfant avec une tenue sportive facilitant le mouvement (pas de "jeans") et de le chausser d'une paire de baskets ou de pantoufles de gymnastique. Prévoyez également une paire de chaussures pour l'extérieur et une casquette en cas de bon temps. Prendre son casse-croûte pour dîner et ses collations pour les pauses.

Renseignements : Olivier Biver, tél. : 063 38 12 77 ou 0471 46 44 96

Inscriptions : A partir du Lundi 25 février. **Le Centre Sportif du Joli-Bois étant fermé, l'ins-**

cription se fera auprès de Mme Josiane SCALCON à l'accueil de l'Administration Communale, 22 rue Haute à Athus. Paiement à l'inscription. Les gens payent à l'accueil. En cas de désistement, remboursement uniquement sur certificat médical.

Du nouveau pour les stages d'été

Le Centre Sportif Local prévoit pour ses stages d'été 2013 l'organisation d'une garderie avant et après les activités. Plus de renseignements dans la brochure des stages d'été qui paraîtra après Pâques.



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre Santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu !



Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro !

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied. Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre!

ORGANISATION :

Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson

OBJECTIFS :

niveau 1 = 5 km (en 12 semaines)
 niveau 2 = de 5 à 10 km (en 12 semaines)
 niveau 3 = de 10 à 15 km (en 12 semaines)
 niveau 4 = de 15 à 20 km (en 12 semaines)

DATE DE REPRISE :

Le jeudi 18 avril 2013 à 19H au Centre Sportif de Musson
 (Inscription à partir de 18H30)

CONTACT : Olivier BIVER : 063/38.12.77 - 0471/46.44.96
 Elsa WAUTHIER : 063/38.08.49

VIENS JOUER AU HANDBALL !

HANDBALL CLUB AUBANGE

ec le Centre Sportif Local Aubange-Athus

Pour qui : de 8 à 12 ans (mixte)

Quand : le mercredi de 15h à 16h30

Où : Centre Sportif de Clémarais (Aubange)

Renseignement : Centre Sportif Local Aubange-Athus
 063/38.12.77 - 0471/46.44.96
 centresportiflocal.aubange@gmail.com

Activité gratuite



Session de printemps de « Je Cours Pour Ma Forme » sur Aubange et Musson.



Au printemps 2008, les Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson se lançaient le défi de proposer des cours de course à pied en mettant en place le programme maintenant bien connu de « Je Cours Pour Ma Forme ». Le pari fut relevé avec un nombre de 30 inscrits au niveau 1, objectif 5 km.

Depuis, cette activité a fait de nombreux adeptes. Les organisateurs proposent maintenant l'ensemble des 4 niveaux, c'est-à-dire objectif 5 km, 10 km, 15 km et 20 km. Certains groupes ont même du être dédoublés tant le succès est sans cesse grandissant (plus de 250 inscrits en automne dernier). Parmi les débutants de 2008, qui peinaient à parcourir un demi terrain de football, certains se joignent encore au programme et courent maintenant 20 km... C'est pour eux l'occasion de courir en groupe en toute sécurité et de trouver une bonne motivation. Il faut dire que le maître mot des coordinateurs et des coachs reste la convivialité. C'est ainsi que chaque test final est l'occasion de se retrouver autour d'un verre, voire d'un barbecue en été...

Prônant le « Sport pour Tous » à prix démocratique, les organisateurs veillent à ce que l'activité soit accessible à tous et que chacun puisse évoluer à son propre rythme. On peut d'ailleurs noter que tous les participants qui ont suivi le programme ont réussi le test final.

C'est donc fort de ces 5 ans et 15 sessions d'expérience, dont celles hivernales qu'ils sont les seuls à proposer dans la région, que les Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson lancent le 18 avril leur nouvelle session. Ils vous fixent rendez-vous au Centre Sportif et Culturel de Musson à partir de 18h30 pour les inscriptions, la séance commençant à 19h.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Olivier Biver : tél. : 0471 46 44 96, centresportiflocal.aubange@gmail.com ou

Elsa Wauthier : tél. : 063 38 08 49, centre.sportif.musson@skynet.be.



NAISSANCES

01.09.2012 :

Vermeulen Natacha
enfant de Vermeulen Johnny et de
Demeyer Angélique

07.09.2012 :

Miranda Claudino Lucas Miguel
enfant de da Encarnação Claudino Joao
Paulo et de dos Santos Miranda Claudino
Anabela Maria

07.09.2012 :

Carreira Mael enfant de Carreira Sylvain
et de Mauer Cindy Patricia

08.09.2012 :

Klotz Maxence Louis Denis enfant de
Klotz Pierre et de Vautrot Dominique
Lydie Marguerite

09.09.2012 :

Morosini Léa enfant de Morosini Raphaël
Yves Christian et de Louppe Nathalie

18.09.2012 :

Jamotton Marc Emmanuel Daniel Marie
enfant de Jamotton JeanMarc Louis
Marguerite Marie et de Verlaine Isabelle

19.09.2012 :

Deruelle Enzo Julian enfant de Deruelle
Laurent Christian et de Devillet Madison
Christelle Monique

21.09.2012 :

Lommel Liv enfant de Lommel Vincent
Fernand et de Guilianelli Sophie Barbara

26.09.2012 :

Lejeune Adrien Pierre Olivier Marie
Isabelle enfant de Lejeune Jean Yves Paul
Arsène et de Rottier Bénédicte Marie
Chantal Marc Bernadette Joseph

30.09.2012 :

Reusch Emie enfant de Reusch Michael et
de Thibodaux Amandine

01.10.2012 :

Gonçalves Arada Ana Sofia enfant
de Dinis Arada Manuel et de Correia
Gonçalves Ana

02.10.2012 :

Kerroumi Louay enfant de Kerroumi
Mohammed et de Bouida Bouchra

03.10.2012 :

Guillaume Maëlys Marie Catherine enfant
de Guillaume Kévin et de Geimer Noémie
Marie Amélie

03.10.2012 :

Carvalho Oliveira Byanka enfant de Dias
de Oliveira Rui Manuel et de Marinho
Carvalho Claudia Sofia

04.10.2012 :

Nicolas Numa Guillaume Pierre enfant
de Nicolas Bertrand Serge Emile et de
Tibesar Anne

06.10.2012 :

Winkin Mathéo Fred Henri enfant de
Winkin JeanHenri Nestor René et de
Lernould Caroline Paulette Annie

07.10.2012 :

Jacob Ylan Dorian Didier Albert enfant de
Jacob Damien David et de Kirsch Jennifer

08.10.2012 :

Rocha Gomes Noémie enfant de Rocha
Gomes Carlos Jorge et de Wagner Sabine
Sylvie Stéphanie

09.10.2012 :

Dejana Ismael enfant de Dejana Fabrice
et de Flusin Christelle Monique

09.10.2012 :

Thill Elsa enfant de Thill Boris et de
Diderich Jessica

09.10.2012 :

Denis Nathan enfant de Denis Samuel et
de Georges Danielle Jeanine Patrick

10.10.2012 :

Dotti Giulia Giuseppina enfant de Dotti
Claudio et de Paratore Graziella Maria

11.10.2012 :

Dejana Timéo enfant de Dejana Forent et
de De Bast Aurore

11.10.2012 :

Mendes Lopes Mário enfant de Natak
Lopes Jorge et de Mendes Lopes Soe

15.10.2012 :

Ferreira Marinho Dinis Eduardo enfant
de Ferreira Marinho César Augusto et de
Ferreira de Queiroz Isabel Mariana

16.10.2012 :

Theate Lou Laurence Frédérique
enfant de Theate Sébastien et de Deprez
Anne-Françoise Michèle Patricia

16.10.2012 :

Bouhdida Rayan enfant de Bouhdida
Mohamde Jassem et de Mens Louéna

18.10.2012 :

Delrez Léna enfant de Delrez Frank Emile
Ghislain et de Denis Nathalie Marie Anne

21.10.2012 :

Mbou Ilaya Shélie enfant de Mbou Oscar
Valéry et de Obele Henriette Régine

23.10.2012 :

Vicente Viegas Matilde enfant de Ferreira
Viegas José Manuel et de Pereira Vicente
Helena Margarida

23.10.2012 :

Petrolo Naël enfant de Petrolo Marco et
de Tinant Patricia Philomène

23.10.2012 :

Poncin Tristan André enfant de Poncin
Philippe et de :

Baude Nathalie Annie Freddy Ghislaine

25.10.2012 :

Poiret Lucas enfant de Poiret Benjamin
Anthony JeanFrançois et de Dauphin
Laetitia

25.10.2012 :

Mourão de Paiva Rodrigo Gabriel
enfant de Mourão de Paiva Magda
Arcelina

30.10.2012 :

Jonette Laly Thalia Norah Guislaine
enfant de Jonette Pascal Christophe et de
Lejeune Magali

30.10.2012 :

Jonette Zoé Marie Lilou Guislaine
enfant de Jonette Pascal Christophe et de
Lejeune Magali

01.11.2012 :

Larue Sacha enfant de Larue Julien et de
Godenne Allison Cindy

04.11.2012 :

Mariz Oliveira Cristiano Rafael enfant de
Ferreira de Oliveira Joaquim Augusto et
de Ribeiro Mariz Lurdes da Conceição

09.11.2012 :

Huart Médi Nacim enfant de Huart
Dominique Marcel Ghislain et de Khalid
Souad

12.11.2012 :

Denies Nina enfant de Denies Thomas
Jean-Marie Françoise et de Decerf Pauline
Andrée Françoise

13.11.2012 :

Poncelet Grégoire Béranger Raphaël
enfant de Poncelet Nicolas Gérard
Ghislain et de Chenot Anne Sophie

13.11.2012 :

Maas Soline enfant de Maas Mikaël et de
Steyer Aline

14.11.2012 :

Hainaut Oulyana Marie-Louise Valentina
enfant de Hainaut Pascal Dominique et
de Chenot AnneSophie

19.11.2012 :

Seghir AbdelWahab enfant de Seghir
Salim et de Benstiti Atika

19.11.2012 :

Demaret Louise Geneviève Monique
enfant de Demaret Pierre Louis et de
Hubert Marie Geneviève

21.11.2012 :

Morina Eliza enfant de Morina Isa et de
Gronwald Sophie

21.11.2012 :

Toth Wyatt Roger Attila enfant de Toth
Kévin et de Haubruge Maïté Chantal
Francine

21.11.2012 :

Habaru Victor David Catherine
enfant de Habaru Marc Albert et de
Boulanger Julie Cécile Marie Alain

23.11.2012 :

Rodrigues Sumares Afonso Luis enfant
de De Freitas Sumares José Ricardo et de
Branco Rodrigues Dionisia Alexandra

24.11.2012 :

Gillet Alex Pierre Laurent enfant de Gillet
JeanFrançois Etienne et de Foidart Aurore
Hélène

25.11.2012 :

Coentrão Silva Tiago enfant de Ramos da
Silva Bernardino Manuel et de da Silva
Coentrão Vera Lúcia

26.11.2012 :

Meireles Carvalho Virgilio Augusto
enfant de Carvalho Moreira Virgilio et de
Meireles de Oliveira Teresa

27.11.2012 :

Ribolhos Certo Ruben enfant de Certo
Leal Luís Manuel et de Miranda Ribolhos
Eugénia Maria

29.11.2012 :

Thône Mayron enfant de Thône Nicolas
et de Monseu Audrey Yvonne Emilie

30.11.2012 :

Starck Gabriel enfant de Starck David et
de Cucinot Tatiana

01.12.2012 :

Miranda Gonçalves Kevin Mickael enfant
de Pereira Gonçalves Paulo Ricardo et de
Santos Miranda Sonia Marisa

03.12.2012 :

Sprimont Oscar Darius Jean enfant de
Sprimont Sébastien Charles Joseph
JeanMarie et de Bougaux AnneClaire

04.12.2012 :

Silva Costa Clayton enfant de Silva Costa
Fernando Sergio et de Peixoto Cindy

07.12.2012 :

Hribar Mila Okami Taya enfant de Hribar
Vanessa Shakti

11.12.2012 Semes Valentin enfant de

Semes Alexis Richard François et de
Variot Jennifer Nicole



12.12.2012 :
Mudimu Lin'Iwesus Iburebi Nolan JeanChristophe enfant de Mudimu Lin'Iwesus Iburebi et de Michika Kabasele, Murela

13.12.2012 :
Nottet Dario Djo Tristan enfant de Nottet Aurélien Eric Henri et de Roussel Vanessa Erika Jean Claude

21.12.2012 :
Furtado Silva Maywenn Victoria enfant de Furtado Silva Manuel et de Chaussy Mireille Nicole Andrée Catherine

21.12.2012 :
Feltus Elsa enfant de Feltus Ludovic et de Saddi Fania

21.12.2012 :
Godenne Mathéo enfant de Godenne Christophe et de Cutaia Liliane

23.12.2012 :
Feltz Liam enfant de Feltz Raphaël et de Pierret Sophie Sylvie Vincianne

24.12.2012 :
Laffineur Leonardo enfant de Laffineur Jonathan Daniel Nathan Ghislain et de Lampson Adélaïde

01.01.2013 :
De Araujo Teixeira Matilde Beatriz enfant de Pinto Teixeira Bruno Miguel et de de Araujo Geneto Claudia Patricia

06.01.2013 :
Fadia Djabi Mamadou enfant de Djabi Abdulai et de Fadia Gundo

07.01.2013 :
Dos Reis Correia Ruben Mickael enfant de Dos Santos Correia Ricardo José et de Félix dos Reis Correia Vera Mónica

07.01.2013 :
DjafferKhodja Jinane Fatiha enfant de DjafferKhodja Dominique et de Ahmed Bacha Fatima Khadidja

07.01.2013 :
Sénépart Assunta Myriam enfant de Sénépart Robert et de Wagner Christelle Louise

08.01.2013 :
Bever Clara Claire Denise enfant de Bever Christophe Eric et de Weyders Stéphanie Françoise Ghislaine

08.01.2013 :
Beaucé Kalie enfant de Beaucé Johan Paul Christian et de Spoiden Nathalie

08.01.2013 :
Ziebart Maeva enfant de Ziebart Marc Emile Serge et de Imperioli Patricia

10.01.2013 :
Pönsngen Célia enfant de Pönsngen Frédéric Jean Victor Ghislain et de Mulder Sandrine Martine

11.01.2013 :
Moreira Rodrigues Christian enfant de Branco Rodrigues Carlos Manuel et de Marques Moreira da Silva Sara Lucia

15.01.2013 :
Laurent Gabriel enfant de Laurent Michaël et de Lescrainier Amelia Maria

15.01.2013 :
Dzurlic Sofia enfant de Dzurlic Huso et de Vahkal Marika

20.01.2013 :
Barros Semedo Emily Odilde enfant de Ortet Barros Bernardino et de Pereira Gomes Semedo Ortet Domingas

21.01.2013 :
Moreira Campos Margarida enfant de Moreira Campos José Pedro et de Dinis Marques Alexandrina Maria

29.01.2013 :
Abdourahmane Louna enfant de Abdourahmane Najib et de Hubert Sabrina Armelle

MARIAGES

15/09/2012 :
HARDY Stéphane et NOËL Sophie

15/09/2012 :
HEUERTZ Jérôme et HOURT Tania

29/09/2012 :
FIEVET Michaël et COLOMBE Sophie

29/09/2012 :
CLEMENT Grégoire et SCOPANO Dorothee

06/10/2012 :
NAISSE Julien et DAUPHIN Guénaëlle

20/10/2012 :
CANCELA Luís et MOTA DA CUNHA Juliana

20/10/2012 :
ROSMAN Jean et MATHIEU Virginie

20/10/2012 :
BERNS Gérard et FURST Raymonde

20/10/2012 :
BILQUIN Pascal et GANEFF Sophie

26/10/2012 :
GÉRARD Quentin et TODESCHINI Tifany

27/10/2012 :
ADJAOUD Boualem et ZOUIDI née BUSSE Rita

27/10/2012 :
GARCIA d'OLIVEIRA Gilson et NETO GONÇALVES Catarina

10/11/2012 :
KOLI Bakary et GUSMINI Nathalie

17/11/2012 :
HENNERICY Damien et LEMLIJN Séverine

17/11/2012 :
CONTANT Christophe et FONTAINE Julie

26/11/2012 :
TAN Haibin et JI Wenjun

01/12/2012 :
PIERRARD David et BURTON Isabelle

08/12/2012 :
REUL Mikaël et DE ALMEIDA LEÃO Rossana

08/12/2012 :
LAMBERT Benoît et RENAUD Mélody

08/12/2012 :
RENARD Yannick et GILLET Laurence

12/12/2012 :
MENDES SILVA Vitor et FRANÇOIS Valérie

21/12/2012 :
MAGNETTE Vincent et REISEN Katia

22/12/2012 :
TORRES FERREIRA LEITE Pedro et LAMELAS DA SILVA AVELINO Filipa

26/01/2013 :
CHIOCCOLINI Pierre et DEPIERREUX Christelle

DÉCÈS

14/09/2012 :
MATHIEU Nicole, 57 ans

14/09/2012 :
THALLOT Christiane, 48 ans

22/09/2012 :
CLAUDE Jacques, 82 ans

25/09/2012 :
WARNAND Daniel, 64 ans

25/09/2012 :
GODELAINE Maria, 92 ans

26/09/2012 :
HAAS Raymond, 89 ans

27/09/2012 :
HALBARDIER Roger, 87 ans

29/09/2012 :
LAMY Guy, 73 ans

03/10/2012 :
BERTRAND Gérard, 59 ans

03/10/2012 :
LEFÈVRE Marcelle, 88 ans

04/10/2012 :
ALEXANDRE Michel, 70 ans

09/10/2012 :
NOËL Michel, 68 ans

10/10/2012 :
JACQUES Albert, 85 ans

15/10/2012 :
JAMOTTE Valentin, 70 ans

18/10/2012 :
GAVROY André, 85 ans

18/10/2012 :
MOUTON Bernard, 66 ans

20/10/2012 :
EISCHEN René, 83 ans

20/10/2012 :
FERRARI Marguerite, 86 ans

20/10/2012 :
DUBLET Ida, 95 ans

22/10/2012 :
LASSINE Michel, 78 ans

24/10/2012 :
TOUSSAINT Jeanne, 86 ans

29/10/2012 :
ROCHA MOREIRA Antonio, 45 ans

31/10/2013 :
JACQUES Jean, 59 ans

03/11/2012 :
GÉRÔME Robert, 93 ans

03/11/2012 :
IMPERIOLI Domenico, 69 ans

06/11/2012 :
MARSEAUT Josette, 92 ans

06/11/2012 :
STREVELER Didier, 41 ans

09/11/2012 :
RETTIGNER Léa, 81 ans

11/11/2012 :
BAILLIEUX Renelle, 90 ans

14/11/2012 :
VICTORIN Bruno, 50 ans



14/11/2012 :
GROGNA Yvette, 85 ans
 14/11/2012 :
LIÉGEOIS André, 62 ans
 18/11/2012 :
ANTOINE Roland, 82 ans
 23/11/2012 :
EPPE Lucien, 98 ans
 25/11/2012 :
SIMON Pierrette, 87 ans
 30/11/2012 :
RENGUIN Gizèle, 76 ans
 03/11/2012 :
PIOGE Marcelle, 67 ans
 04/12/2012 :
MATHIEU Gisèle, 83 ans
 10/12/2012 :
BOTERBERGE Simone, 93 ans
 12/12/2012 :
TIBOR Elise, 92 ans
 13/12/2012 :
HARDY Honoré, 90 ans
 14/12/2012 :
DESPY Odette, 93 ans
 15/12/2012 :
RENARD André, 77 ans
 21/12/2012 :
KERGENMEYER Jules, 91 ans
 24/12/2012 :
URBAIN Renelle, 86 ans
 31/12/2012 :
PADINI Georgette, 90 ans
 02/01/2013 :
GENGLER Clémence, 83 ans
 05/01/2013 :
FLEURY Christian, 59 ans
 05/01/2013 :
FOURNY René, 85 ans
 05/01/2013 :
DOYEN Jean-Paul, 60 ans
 12/01/2013 :
JACOB Andrée, 83 ans
 17/01/2013 :
PEIFFER Paulette, 81 ans
 18/01/2013 :
HILBERT Dominique, 54 ans
 19/01/2013 :
NOËL Christian, 59 ans
 19/01/2013 :
RIX François-Xavier, 35 ans
 21/01/2013 :
WATHELET Julien, 85 ans
 22/01/2013 :
BECHET Amandine, 17 ans
 24/01/2013 :
NILLES Ernest, 85 ans
 26/01/2013 :
BAUER Yvon, 77 ans
 27/01/2013 :
ANDRADE PEIXOTO José, 66 ans
 28/01/2013 :
MIRGAUX Gaston, 89 ans
 29/01/2013 :
JONETTE Chantal, 61 ans
 30/01/2013 :
BOUCHET Anne-Marie, 73 ans
 31/01/2013 :
BERQUE Léona, 78 ans
 31/01/2013 :
FOUSS Robert, 86 ans
 02/02/2013 :
GOETZINGER Marie, 71 ans
 03/02/2013 :
GALLÉ Lucienne, 74 ans

AGENDA DES MANIFESTATIONS



23/03/2013

BALADE DÉCOUVERTE, LA TRANSHUMANCE DES BATRACIENS

Battincourt

S'assurer si l'activité est maintenue à cette date si la météo est propice aux batraciens.

LIEU : Cercle Saint-Paul, rue Chamoine Paul Ley, 6792 Battincourt

HORAIRE : départ à 20h15

CONTACT : SI AUBANGE

Tel : 063/38.86.54, Fax : 063/38.86.54

si-aubange@skynet.be, www.aubange.be

23/03/2013

29^E FESTIVAL INTERNATIONALE DE CHORALES

Aubange

La chorale « Les Choeurs de Lorraine » organise chaque année à l'arrivée du printemps un festival réunissant des chorales des trois frontières. Cette année vous pourrez découvrir 2 chorales provenant de la province de Namur, une de la province de Luxembourg et 2 de France dont une venant de Dunkerque. Chaque Chorale chante une trentaine de minute et à la fin de la journée, toutes les chorales se regroupent pour chanter 2 chants communs! Durant cette journée, pâtisseries et assiettes froides seront à la disposition de toutes les personnes présentes.

LIEU : Hall des sports, le Clémarais, 6791 Aubange

HORAIRE : non défini

CONTACT : Mme Winand-Mayschak Monique

Tel : 0496/28.24.21

monjoswinand@skynet.be, leschoeursdelorraine.net

24/03/2013

BALADE RANDOBELGOLUX

Rachecourt

Entrée gratuite

Balade de 10 km

LIEU : Eglise du village

HORAIRE : départ à 14h

CONTACT : Mme Flamant Irène

Tel : 0499/366 145 ou 063/60 18 90

ireneflamant@yahoo.fr

www.randobelgolux.skyrock.com

01/04/2013

CHASSE AUX OEUFS

Aubange

LIEU : Domaine du Clémarais

HORAIRE : dès 10h.

CONTACT : SI AUBANGE

Tel : 063/38.86.54, Fax : 063/38.86.54

si-aubange@skynet.be,

www.aubange.be

13/04/2013

CONCERT DE PRINTEMPS, HARMONIE DES SAPEURS POMPIERS

Athus



HORAIRE : à 20h

LIEU : Centre Culturel Athus,

17 rue du Centre, 6791 Athus

Tel : 063/37 14 28

21/04/2013

BROCANTE DES

3 FRONTIÈRES

Athus

HORAIRE : de 7h à 17h, intérieur et extérieur.

CONTACT : Danielle Muller

Tel : 063/42 40 05

21/04/2013

PROMENADE NATURE, 5 KM

Aubange

Départ à 14h30, rendez-vous devant la salle Harpaille. Co-voiturage vers le lieu de la promenade possible. Découverte de Rechauvaux à Battincourt.

LIEU : Domaine du Clémarais

HORAIRE : départ à 14h30.

CONTACT : SI AUBANGE

Tel : 063/38.86.54, Fax : 063/38.86.54

si-aubange@skynet.be

www.aubange.be

27/04/2013

CONCERT DE GALA : CERCLE ROYAL MUSICAL D'AUBANGE

Aubange



Entrée : 8,00 €, Enfant < de 12 ans : Gratuit

L'harmonie du Cercle Royal Musical d'Aubange

est une des plus anciennes harmonies de la

province de Luxembourg. Elle est dirigée depuis

près de 20 ans par Alain Crepin, ancien chef de

la Musique Royal de la Force Aérienne Belge,

professeur de saxophone au conservatoire de

Bruxelles. Le programme sera composé de pièces

tirées du grand répertoire des oeuvres classiques,

des oeuvres du répertoire des harmonie, et des

pièces plus légères faisant voyager dans la culture

de pays lointains.

LIEU : Hall des sports, le Clémarais, 6791

Aubange

HORAIRE : à 20h

CONTACT : Muller

Tel : 063 38 64 48

jeanmarcmuller@voo.be

www.crm-aubange.be

28/04/2013

BROCANTE ET MARCHÉ ARTISANAL

Aix-sur-Cloie

De 8h à 18h dans les rues du village.

Tel : 00352/621 26 18 82



12/05/2013

MARCHE : « L'UNIVERS DES POMPIERS »
Athus


Circuit de 5 km et de 10 km.
 Prix : 2,00 €.

HORAIRE : 1^{er} départ dès 9h,
 dernier départ à 13h.

Programme de la journée :
 Départ de 9h à 13h.

Visites guidées du musée «L'Univers des
 Pompiers» à partir de 14h au prix de 2,50 €.

Tour en camion ancêtre de pompier au prix de 1€.
 Démonstration canine par le club canin d'Athus à
 15h. Remise des prix à 16h.

CONTACT : Biot Jean-Jacques
 Tel : 0477/202968, Fax : 063/384399
 universpompiers@gmail.com,
 http://universpompiers.hebergratuit.com

19/05/2013

BROCANTE DES 3 FRONTIÈRES
Athus

HORAIRE : de 7h à 17h, intérieur et extérieur.

CONTACT : Danielle Muller

Tel : 063/42 40 05

19/05/2013

PROMENADE NATURE, 5 KM
Aubange

Rendez-vous devant la salle Harpaille.

Co-voiturage vers le lieu de la promenade
 possible.

Découverte de Belleschecken à Guerlange.

LIEU : Domaine du Clémarais

HORAIRE : départ à 14h30

CONTACT : SI AUBANGE

Tel : 063/38.86.54, Fax : 063/38.86.54

si-aubange@skynet.be,

www.aubange.be

16/06/2013

BROCANTE DES 3 FRONTIÈRES
Athus

HORAIRE : de 7h à 17h, intérieur et extérieur.

CONTACT : Danielle Muller

Tel : 063/42 40 05

16/06/2013

PROMENADE NATURE, 5 KM
Aubange

Rendez-vous devant la salle Harpaille.

Co-voiturage vers le lieu de la promenade
 possible. Découverte de la réserve naturelle à
 Torgny

LIEU : Domaine du Clémarais

HORAIRE : départ à 14h30

CONTACT : SI AUBANGE

tel : 063/38.86.54 - Fax : 063/38.86.54

si-aubange@skynet.be,

www.aubange.be

**SYNDICAT
 D'INITIATIVES AUBANGE**
ADRESSE :

Mme Maryse PERRIN

Tél.: 063/38.86.54 de 8h15 à 12h15

si-aubange@skynet.be

LIEU :

 Salle la "Harpaille", 1^{er} étage
 Domaine de Clémarais AUBANGE

HORAIRE :

 Ouvert du lundi au vendredi
 de 8h30 à 13h

COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Un éclairage public performant, c'est avant tout un éclairage qui fonctionne bien. Vous constatez un problème ? Signalez-le sans tarder; plus vite nous aurons connaissance de la situation, plus vite nous pourrons la gérer.

Comment faire ?

1 Relevez le numéro du luminaire défectueux : sous le luminaire, vous trouverez une petite plaque ou une étiquette avec une inscription de huit chiffres précédés d'une petite lampe. à défaut, relevez l'adresse : la rue, le numéro de maison le plus proche.

2 Contactez nous :
Service Travaux de la Commune d'Aubange
 26 a rue des Cristaux, 6790 AUBANGE, tél. : **063/38.94.33** ou

Accueil de la Commune d'Aubange

Mme Josiane SCALCON, 22 rue Haute, 6791 ATHUS, tél. :
063/38.12.50, fax : 063/37.05.10

3 LE LAMPADAIRE EST IDENTIFIÉ AVEC DES NUMÉROS PEINTS

Si le lampadaire est le long d'une autoroute, d'une nationale, d'une voie d'eau navigable, si le numéro est peint, cet équipement appartient probablement au SPW (Service Public de Wallonie).

Service Public de Wallonie : Permanence Tilleuls, tél.
02 264 88 09 (pour les provinces de Liège et Luxembourg)

